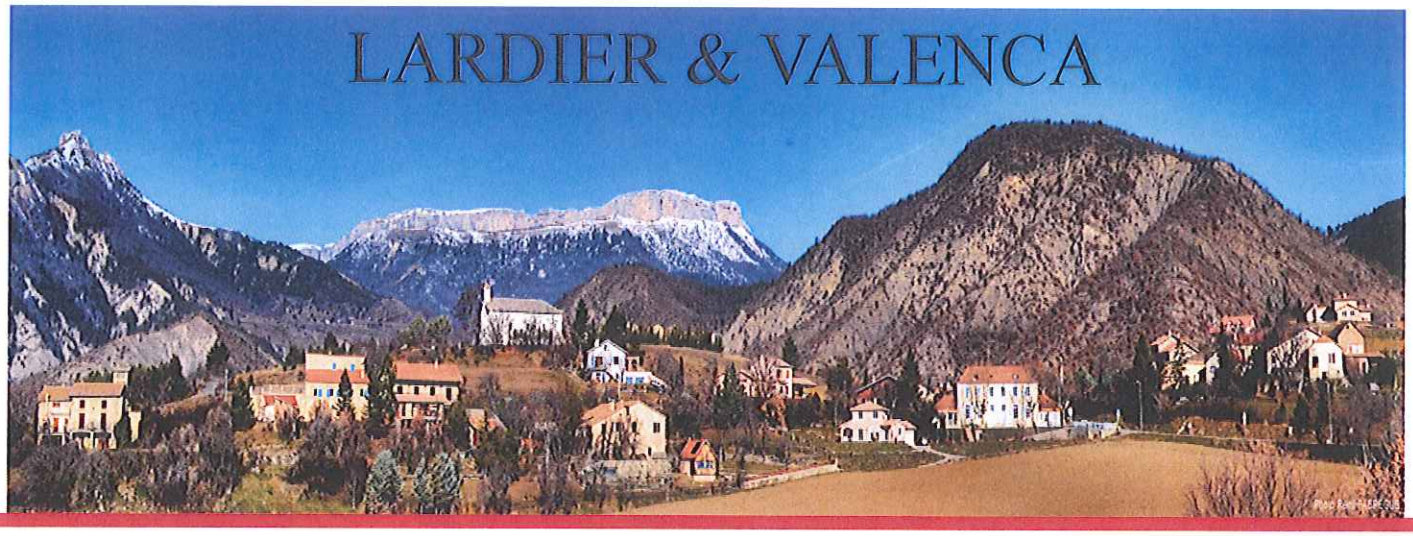
LARDIER & VALENCA



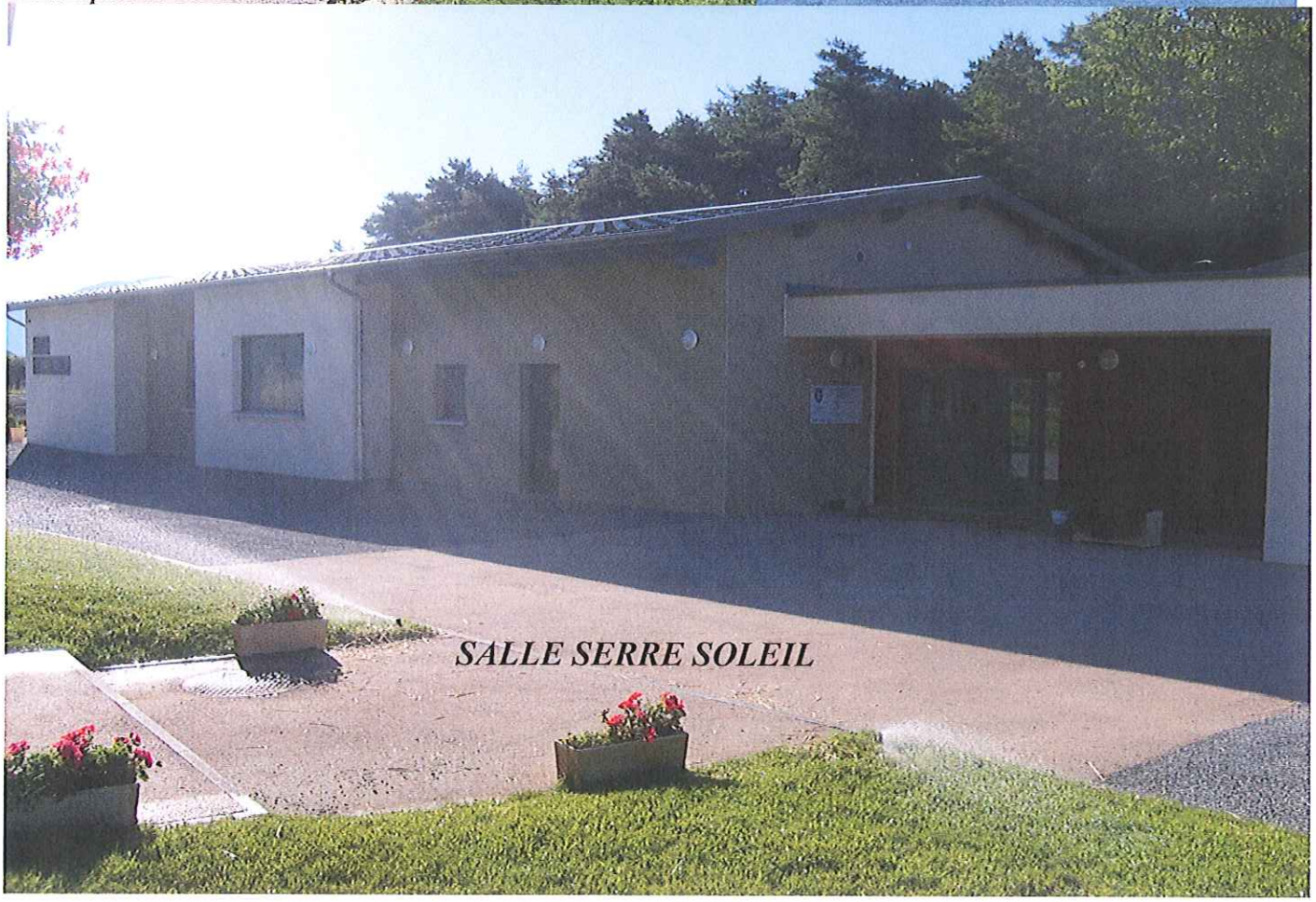
MAGAZINE D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE LARDIER & VALENCA Août 2013



Four à pain de GOGNE



GARAGES COMMUNAUX



SALLE SERRE SOLEIL



Chères Lardierennes,
Chers Lardierens,

Notre commune de Lardier et Valença, située au Sud Gapençais poursuit son développement raisonné. Le dernier recensement du début d'année 2013 indique que la population atteint 316 habitants.
Les zones d'activités du PLAN et de PRE DE CLARE et ses 15 entreprises installées, l'agriculture orientée vers l'arboriculture et l'élevage, les services publics (école, services communaux et intercommunaux) l'animation générée par les associations telles que La Marelle et le Comité des Fêtes sont les principaux facteurs du dynamisme de notre commune rurale traversée par de nombreuses infrastructures (Route Napoléon, Autoroute A 51, canal EDF, GAZ) ainsi que la Durance.
Avec tout l'engagement que vous nous connaissez, le Conseil Municipal et moi-même sommes toujours à votre écoute et à votre disposition. Je sais tout votre attachement à la vie de notre commune et à ce qui se passe ainsi que les enjeux, les perspectives et la place de notre commune dans le contexte territorial du moment avec les lois de 2010 et 2013 relatives à la future organisation des compétences de nos collectivités rurales.
Le développement économique et l'agriculture, les services à la population, l'école, l'amélioration des conditions de vie des habitants de tout âge, etc..., restent la priorité de l'action communale de tous les instants.
Dans ces quelques pages, il sera abordé les aspects budgétaires avec les comptes financiers 2012 et le budget 2013 voté à l'unanimité et sans augmentation des impôts communaux pour la 12ème année consécutive, l'intercommunalité, l'école, la vie associative, les départs à la retraite de Monique MARCOU, secrétaire de mairie depuis une trentaine d'années et d'Odile TOUHEMENT, directrice de l'école depuis 14 années, la mise en service du pôle communal composé de la salle de SERRE SOLEIL, des garages communaux et du four à pain de GOGNE, ainsi que l'état civil, la liste des délibérations prises depuis 2013 et des infos pratiques.

A votre disposition et à notre prochaine rencontre.

Très cordialement

Rémi COSTORIER
Maire de Lardier et Valença
Président de la Communauté de communes de
de Tallard-Barcillonnette
Conseiller Général

- Taxes locales p. 3
- Zones d'activités et Ecole p 4
- Inauguration 28 juin 2013 p 5
- Inauguration (suite) et fête p 6
- Vie associative p 7
- Vie communale p. 8
- Intercommunalité et territoire p 9
- Intercommunalité (suite) p 10
- Délibérations p 11
- Infos pratiques p 12

PUBLICATION

Mairie de Lardier & Valença
Le Collet 05110 Lardier & Valença
Tél : 04 92 54 20 49

Directeur de la publication
Rémi Costorier

COMPTE ADMINISTRATIF 2012

Le Conseil Municipal de Lardier et Valença s'est réuni le 27 mars 2013 en présence de Michel MOREL, Trésorier de Tallard et Remollon pour examiner le compte administratif 2012 et voter le budget 2013.

Le compte administratif 2012 a été présenté.Parmi les investissements on peut citer la construction du lavoir et l'aménagement de la place, le début des travaux de la nouvelle salle polyvalente et des garages municipaux, la réalisation du programme de voirie communale (notamment dans le hameau de Nevières). Par ailleurs, la zone d'activités a vu l'installation de la SARL BAYLE qui travaille dans le secteur du bois énergie et la vente de plaquettes. Le Maire Rémi COSTORIER a également affirmé le soutien à l'école communale, aux associations, ainsi qu'aux services en régie comme l'eau potable, le déneigement, les voiries, l'assainissement.

Le compte administratif 2012 s'est soldé par un excédent net global de 290 000€ (130 000 € en fonctionnement et 160 000 € en investissement). Il a été adopté à l'unanimité.

BUDGET 2013

Pour la douzième année consécutive, la part communale des taxes locales n'augmentera pas.

Côté investissements, plusieurs grands projets comme :

- la construction de la salle polyvalente, des garages communaux et du four à pain.
- la réalisation des travaux d'interconnexion d'AEP, de rénovation et d'extension du réseau communal d'eau potable.
- les travaux d'enfouissement des lignes aériennes sur le secteur de Coste Chaude pour l'automne 2013.
- le renouvellement des équipements informatiques de l'école et du secrétariat de mairie.
- la rénovation d'un de nos appartements communaux pour être remis en location.
- des travaux sur les voiries communale et rurale,
- la sonorisation de l'église

Le budget consolidé s'équilibre à 1 million d'euros dont plus de 600 000 € d'investissements. Il a été approuvé à l'unanimité par les onze élus présents.

Les nombreux investissements comme la construction de la salle polyvalente, des garages communaux, du four communal, la construction d'une villa communale pour du locatif, les investissements sur l'eau potable, l'assainissement, les voiries communales et rurales, les aménagements du village, etc..., sont des réalisations importantes pour le développement de notre commune avec le soutien permanent et l'aide de l'Etat, du Conseil Régional, du Conseil Général, de l'Europe et de la CCTB et grâce aux partenariats que la Commune et la CCTB ont développé avec l'Etat et les Collectivités Territoriales.

LA MANNE DES ZONES D'ACTIVITES DU PLAN DE LARDIER

Le développement des zones d'activités du Plan ces dernières années a permis, sans augmentation des impôts, de tripler les recettes fiscales communales (de 50 000 € en 2000 à 150 000 € en 2013), et cela malgré la réforme nationale de la fiscalité des entreprises en 2008 quelque peu pénalisante pour les communes ayant réalisé des zones à cette époque.

Travaux de voirie et d'éclairage public au hameau de NEVIERES

Réceptionnés en février 2013, les travaux au hameau de Nevières ont consisté à installer l'éclairage public, à enfouir les lignes et aménager la chaussée. Ce chantier d'un coût de 26 663 € TTC dont 4 127,94 € de TVA a été réalisé en maîtrise d'ouvrage déléguée de la Communauté de Communes de Tallard-Barcillonnette .

ZONE D'ACTIVITES





Le secteur économique reste une priorité forte pour un développement équilibré d'un territoire, d'une commune même si elle est rurale comme la nôtre.

Comme vous le savez, la commune s'est lancée dans la création et le développement de zones d'activités, situées, au Plan de Lardier, à quelques kilomètres de l'unique sortie de l'A51 du département.

Sur les 2 secteurs du PLAN et de PRE DE CLARE, de nombreuses entreprises se sont installées. Cette volonté municipale a pour objectif de permettre l'implantation d'activités, source d'emplois, et de créer des ressources financières pour la commune.

La dernière entreprise arrivée sur la zone est la Société BAYLE qui a pour activité la production de plaquettes bois, production utilisée par les chaudières des collectivités, établissements, logements collectifs.

ECOLE de LARDIER & VALENCA

L'école de Lardier et Valença avec la création du Regroupement Pédagogique intercommunal composé des communes de BARCILLONNETTE, VITROLLES, ESPARRON, LA SAULCE, a pu bénéficier d'un poste d'enseignant pour la création d'une 2ème classe depuis la rentrée de 2011.



Les conseils d'école se réunissent tous les trimestres sous la présidence de la Directrice de l'école en présence des élus de LARDIER et VALENCA (Rémi COSTORIER, Roger MARTIN, Noëlle STEFANI) et des autres communes, des représentants des parents d'élèves. Ces réunions sont l'occasion d'échanger sur la vie de l'école, des projets pédagogiques et des activités ainsi que des services comme la cantine, la garderie, les transports scolaires, etc...En cette fin d'année scolaire, les remerciements ont été adressés à Nadine et Virginie pour leur activité et la qualité du travail accompli au niveau de la cantine et de la garderie.

Le Conseil Municipal lors de sa séance du mois de Mai a lancé la pré-étude du projet d'agrandissement de la deuxième classe et l'aménagement de la cour de l'école, du préau, voire d'une cantine en site propre.

<u>Dernière minute « cantine »</u> : Suite à la cessation d'activité de notre prestataire pour les repas, l'appel à concurrence a été lancé par consultation. Suite aux différentes propositions et respect des critères du cahier des charges , le conseil municipal réuni le 22 juillet a retenu la Sarl ESMIEU (Plaine de Theus) pour l'année scolaire 2013-2014 (prix du repas livré 4,13 €), avec une participation de la commune à hauteur de 1,77 €.

<u>Départ à la retraite d'Odile THOUEMENT,directrice de l'école depuis 14 ans</u>

C'est avec une grande émotion que le spectacle de fin d'année s'est déroulé car anciens et élèves actuels étaient au rendez -vous pour dire un grand merci à leur directrice qui partait à la retraite et avec qui ils avaient tant échangé, au sein de l'école, des voyages scolaires, des randonnées. Le Conseil Municipal et son Maire après un discours chaleureux ont offert un voyage à Odile THOUEMENT et un bouquet de fleurs pour lui exprimer toute leur sympathie et la remercier du travail sérieux accompli durant toutes ces années passées à Lardier et Valença.

REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

Lors de sa séance du 27 mars 2013, le Conseil Municipal a évoqué la réforme des rythmes scolaires. Le choix proposé est de reporter à 2014 l'application de cette réforme. Sur proposition du Maire, il sera demandé que le projet éducatif territorial se mette en place au niveau du territoire du Contrat Local d'Education qui regroupe les communes des communautés de communes de Tallard-Barcillonnette et de Serre-Ponçon.

INAUGURATION

VILLAGE DE LARDIER ET VALENCA EN FETE DU 28 JUIN AU 30 JUIN 2013

En effet trois jours de festivité étaient au programme du village de LARDIER et VALENCA en commençant tout d'abord par l'inauguration de la Salle Polyvalente «Serre Soleil » du nom de la montagne qui lui fait face, du four communal de Gogne et des garages municipaux.

L'inauguration s'est déroulée le vendredi 28 juin 2013 à 18h00 en présence de :

- **Jacques QUASTANA Préfet des Hautes-Alpes, Pierre BERNARD-REYMOND Sénateur, Karine BERGER Député, Joël GIRAUD Vice-Président du Conseil Régional PACA et Député, Jean-Yves DUSSERRE Président du Conseil Général , Jean-Michel ARNAUD Conseiller Général, Michel GAY-PARA,1er Vice-Président de la C.C.T.B, d'élus locaux, des entreprises ayant participé à la réalisation de ces nouvelles infrastructures et de la population communale, sur l'invitation de Monsieur Rémi COSTORIER, Maire du village et de son Conseil Municipal.**



Après le coupage du ruban, la visite des 3 réalisations par Rémi COSTORIER et son Maire-Adjoint Roger MARTIN qui était en charge du suivi de ce chantier, et avant les discours d'usage habituel, deux arbres étaient plantés : l'un pour symboliser l'espérance, par les parents du plus jeune habitant de la commune, Charly ARNAUD âgé à peine de quelques mois, et l'autre en symbole de sagesse, par Marie-Louise PARA, 89 ans et doyenne du village entourée de ses enfants et petits-enfants.





INAUGURATION (suite) et la FETE

S'en suivaient à l'intérieur de la salle les discours des élus représentant les différents partenaires financiers qui ont contribué à ces équipements, sous maîtrise d'ouvrage déléguée à la C.C.T.B., s'inscrivant dans le Programme Régional d'Aménagement Solidaire (PAS). En terme de chiffres, le coût global de cette réalisation comprenant la salle et des abords, les garages communaux et le four est de 675 000 € HT avec une participation de :



- l'Etat et l'Europe de 14%
- du Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur de 40 %
- du Conseil Général des Hautes-Alpes de 20 %
- et de la Commune de 26 %

Cette nouvelle salle de 200 m2 construite à l'écart du village pour éviter les nuisances sonores des manifestations à venir, les garages communaux de 120 m2 qui améliorent le stockage du matériel de déneigement et autres et les conditions de travail de l'employé communal et le four, qui est la rénovation d'un cabanon existant, qui permettra l'organisation de moments conviviaux et gourmands, sont l'aboutissement de cinq années de réflexion, de travail et d'investissement pour développer les liens sociaux et les rencontres.

Un hommage a été rendu à Monsieur le Préfet qui assistait à sa dernière inauguration dans le Département des Hautes-Alpes, étant nommé dans le Jura le vendredi 5 Juillet.

Un grand remerciement aux élus pour leur participation financière, au maître d'œuvre, divers intervenants et entreprises, et aux associations La Marelle et le Comité des Fêtes de Lardier et Valença qui ont oeuvré pour que cet aboutissement, ainsi qu'à la population lardiéraine qui a répondu très nombreuse à l'invitation du Conseil Municipal.

Enfin place à un intermède musical avec la participation de la harpiste GAU Aveline et de l'Ecole de Musique de la C.C.T.B avant un chaleureux apéritif, suivi d'une soirée dansante qui s'est terminée tard dans la nuit, animée par Sébastien GASPARD (habitant de la commune).



LA FETE PATRONALE TRES REUSSIE

Organisée par le Comité des Fêtes, elle s'est déroulée dans la continuité de l'inauguration

- Le samedi 29 juin avec concours de boules et de billes, la représentation théâtrale des enfants de l'école de «Léonce », retraçant l'histoire d'un habitant de Lardier et Valença de l'an 1850 à la 1ère guerre mondiale, sous les applaudissements des quelques 250 spectateurs. S'en est suivi, le feu d'artifice et la danse animée par l'orchestre Eric ROY.

- Le dimanche 30 juin, promenade à vélo, repas au profit de l'école servi et réalisé par les parents d'élèves avec billets de tombola et l'après-midi concours de boules en doublette (un enfant, un adulte ou deux enfants).

Le prochain rendez-vous est fixé du 6 au 8 septembre pour « A livres Perchés »

Livres perchés : 4ème édition

La 4ème édition des Livres perchés se prépare activement grâce aux bénévoles des associations du village. Elle se déroule cette anné sur 3 jours, du vendredi 6 au dimanche 8 septembre et a pour thématique centrale « l'arbre ».

Comme pour les autres éditions, le cœur de cet évènement est d'organiser des rencontres avec des écrivains de renom, mais aussi d s'ouvrir à toutes formes d'art. Il y aura cette année de la littérature bien sûr, mais aussi du dessin, de la photographie, des marionnette de la magie, du théâtre, un crieur public, un caricaturiste, du cinéma en plein air, un spectacle de rue....Le tout dans le cadre de notr village et de ses alentours, ce qui permettra de le faire connaître et à nos visiteurs de profiter de ses espaces de nature.

Le vendredi :

- 15h45 < coâââ les déboires d'un jardinier > par Yvon BRICOUT (théâtre de marionnettes)
- 18h00 Lancement de la 4ème édition des Livres perchés
- 19h30 Soirée repas-cabaret à la salle « SERRE SOLEIL » avec le magicien-mentaliste Eric John et le danseur B. Jackson (il faudra réserver)

Le samedi :

- 10h30 balade à la découverte des arbres remarquables du village avec l'ethnobotaniste Magali Amir
- 14h00-17h00 de l'arbre au livre : ateliers de fabrication de papier recyclé, calligraphie, reliure, démonstration de taille d'arbr fruitier, vente de plants, livres, jeux....
- 17h rencontre avec Francis Hallé, le spécialiste français des arbres, auteur de nombreux livres sur l'arbre et la forêt
- 21 h : cinéma en plein air sur grand écran « HOME » de Yann Arthus-Bertrand

Le dimanche :

- 10h-18h00 : Salon du livre
- 11h00 : rencontre avec Georges Pelloux auteur de « Nous étions menuisiers »
- 14h30 rencontre avec André Bucher , écrivain-paysan, qui présentera son dernier livre « La vallée seule »
- 12h– 14h15– 15h45 : criées publiques par Bernard Pedrotti
- 16h : rencontre avec Irène Frain auteur de « Forêt des 29 »
- 17h30 : spectacle de rue « mel et les mécaniques aléatoires »

N'hésitez pas à nous contacter à lardier.livres@yahoo.fr ou au 04.92.20.46.48.

CINEVADROUILLE– Du cinéma dans notre village

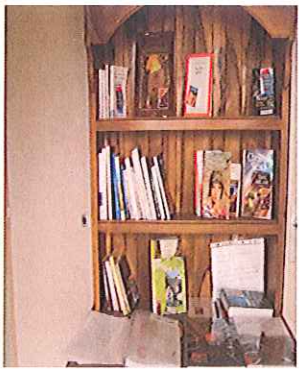
Chaque mois, les bénévoles de Cinévadrouille proposent une séance de cinéma à Lardier et Valença. Les films proposés sont sortis depuis quelques mois dans les cinémas traditionnels et diffusés avec un projecteur 35 mm, et très bientôt avec le projecteur numérique dont va se doter l'association. L'entrée est de 3,50 € pour les adultes et 2,50 € pour les moins de 16 ans. Si vous souhaitez être informé du programme, consultez les panneaux d'information de la commune (les affiches y sont posées dans la semaine qui précède la diffusion) ou inscrivez-vous auprès du mail suivant : lionelarcemenso@wanadoo;fr ou contactez-nous au 04.92.20.46.48.

RENCONTRE AU FOUR DES FAYSSES

Au 1er Mai 2013, première rencontre des villages autour du four des FAYSSES après une randonnée qui a conduit les groupes à rejoindre le hameau des FAYSSES pour une journée de convivialité. Rendez-vous est pris en 2014 autour du four à pain de Lardier et Valença à l'initiative des associations et comité des fêtes.

LA VIE COMMUNALE

PROJET DE ROUVRIR UNE BIBLIOTHEQUE



La dynamique de notre commune s'identifie à l'activité associative. Avec le Comité des Fêtes, La Marelle, ainsi que l'association de boulistes du VAL DU DEOULE, la commune a la chance d'avoir cette richesse par l'implication de nombreux habitants bénévoles à toutes les activités proposées tout au long de l'année, y compris des activités culturelles.

A cet effet, il a été abordé le projet de rouvrir une bibliothèque municipale, après une consultation de la population qui a montré que plus de 90 personnes manifestaient leur intérêt pour cet équipement.

Très intéressée par ce projet, la municipalité a décidé d'examiner le projet dans son ensemble lors du conseil municipal du 27 mars 2013.

DEPART A LA RETRAITE DE MONIQUE MARCOU



Le 15 décembre 2012, l'équjpe municipale et les associations se sont réunies autour d'un repas chaleureux pour fêter le départ à la retraite de Monique MARCOU, secrétaire de la mairie de Lardier et Valença depuis 31 ans passés aux services de différentes mairies (Curbans, Châteauvieux, Lettret et La Saulce). Rémi COSTORIER et Roger MARTIN ont remercié Monique MARCOU pour son travail accompli avec le plus grand sérieux, en étant toujours à l'écoute des uns et des autres., toujours disponible, calme et pondérée. Non sans émotion, la « nouvelle retraitée » a pris la parole, en présence de sa fille et de l'un de ses petits-enfants, pour remercier tout l'entourage présent et a indiqué qu'elle allait se consacrer à sa famille (enfants et petits-enfants), à ses passions : randonnées, photos, jardinage et tant d'autres occupations, ce qui ne l'empêchera pas de venir

RECRUTEMENT

En fin d'année , Patricia PESCIO a été recrutée à mi-temps pour assurer, avec Yvette VALLON, le secrétariat de la Mairie de Lardier et Valença.

Yvette et Patricia vous accueillent le lundi de 14H30 à 16H, mardi et jeudi de 13H30 à 17H.

DENEIGEMENT

L'hiver 2012-2013 restera parmi ceux des plus enneigés. Robert UZEST notre agent communal, Bruno FAURE contractuel et Jean-Pierre NOMIUS (pour Le Plan) ont assumé avec compétence, disponibilité et efficacité le déneigement, gravillonnage et salage de notre commune à chaque épisode neigeux.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Laura MARTIN, notre agent recenseur, a effectué en début d'année 2013 le recensement de la population de notre Commune.
Nous remercions tous les habitants et habitantes qui ont consacré un peu de leur temps pour répondre au questionnaire de l'INSEE.
La Commune de Lardier et Valença compte 316 habitants alors qu'en 2011 le nombre était de 274.



En ce qui concerne l'intercommunalité, la commune de LARDIER et VALENCA fut à l'origine de la constitution de la CCTB voici plusieurs décennies et donc membre depuis sa création. Ce sujet d'actualité en 2011 et 2012, suite à la loi de 2010 vise à revoir la réorganisation intercommunale. En toute objectivité dans le strict respect de l'intérêt de notre territoire et en connaissance de causes, la Commune de LARDIER et VALENCA s'est positionnée **DEFAVORABLEMENT** pour la constitution d'une Communauté d'Agglomération de GAP comme six autres communes (BARCILLONNETTE, VITROLLES, ESPARRON, SIGOYER, LETTRET et NEFFES). Malgré le schéma préfectoral de décembre 2011 voté par la CDCI (21 élus pour, 19 contre dont moi-même), le Conseil Municipal a confirmé à l'unanimité des 11 élus municipaux, sa position DEFAVORABLE en septembre 2012. D'autres communes ont rejoint notre position.

L'intérêt général de notre territoire a été de préserver notre organisation face à l'absence totale d'un projet de territoires (compétences, fiscalité, représentation, services à la population et aux communes rurales). Les élus de LARDIER et VALENCA ont toujours analysé ce dossier depuis 2010 avec pragmatisme, dans l'intérêt de nos communes rurales et sans tenir compte des intérêts personnels ou de carrières politiques.

Le Préfet QUASTANA, arrivé au printemps 2012 a été très à l'écoute des élus locaux, ce qui fut fort appréciable. Après les échéances électives nationales (présidentielle et législatives), le représentant de l'état dans les Hautes-Alpes a eu une attitude positive et respectueuse de la démocratie locale. Face à l'analyse de la situation départementale en matière d'intercommunalité, Monsieur le Préfet a créé la Communauté d'Agglomération de GAP avec les communes de LA FREISSINOUSE et PELLEAUTIER qui ont souhaité rejoindre la nouvelle intercommunalité avec la ville de GAP.

A compter du 1er janvier 2014, la Communauté de Communes de TALLARD-BARCILLONNETTE, sera composée de 12 communes. L'année 2013 devra permettre à la CCTB de se réorganiser en fonction de cette modification territoriale pour s'adapter à cette nouvelle donne quelque peu imposée.

La mobilisation sur ce dossier fut conséquente et à la hauteur de l'enjeu et je remercie toutes les personnes qui nous ont donné leur analyse, leur point de vue, voire leur position, lors de rencontres et réunions.

Pendant cette période difficile mais qui «a porté ses fruits et apporté de l'eau à notre moulin », les travaux, les investissements, les services publics se sont poursuivis sur la commune pour envisager l'avenir avec sérénité.

L'intercommunalité est et doit rester un outil au service de nos populations rurales, de nos communes ainsi que pour préparer l'avenir de notre territoire en matière de développement, d'équipements publics, de services aux populations et aux acteurs économiques et associatifs.

INTERCOMMUNALITE & TERRITOIRE (suite)

Nos communes rurales à faible population verront en 2014 une représentation en diminution au sein de la Communauté de Communes. La loi de décembre 2010 a réduit la représentation des petites communes au bénéfice de l'urbain.

Le tableau ci-après indique la future représentation des 12 communes qui composeront la Communauté de Communes de Tallard-Barcillonnette à partir de 2014 (hors PELLEAUTIER et LA FREISSINOUSE qui seront constituées en Communauté d'Agglomération avec la commune e GAP).

COMMUNES	Représentation actuelle Nombre d'élus par communes	Représentation des communes à partir de 2014 Nombre d'élus par communes	Variante des élus par commune
TALLARD	6	8	+ 2
LA SAULCE	5	5	Identique
NEFFES	3	3	Identique
SIGOYER	3	2	- 1
CHATEAUVIEUX	3	2	- 1
JARJAYES	3	1	- 2
LARDIER ET VALENCA	3	1	- 2
VITROLLES	3	1	- 2
LETTRET	3	1	- 2
FOUILLOUSE	3	1	- 2
BARCILLONNETTE	3	1	- 2
ESPARRON	3	1	- 2
TOTAL	41	27	

Le futur conseil communautaire de Tallard-Barcillonnette en 2014 sera vraisemblablement de 27 élus municipaux qui représenteront les 12 communes.
Ce nombre de 27 élus aurait pu être porté jusqu'à 33 à condition que les 12 communes décident d'un accord local qui aurait pu permettre que les communes ne perdent pas 2 élus /3.

Certaines communes de notre communauté en ont décidé autrement. C'est une remise en cause d'une véritable représentation équilibrée des communes qui constituent notre territoire qui a toujours été représenté dans le cadre d'un accord local depuis que l'intercommunalité existe (40 ans).

LISTE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE

NUMERO	DATE	OBJET
1	21 FEV 2013	Carrières et Ballastières des Alpes –Enquête publique
2	21 FEV 2013	Convention ATESAT à passer avec les services de l'Etat – Direction Départementale de l'Equipement des Hautes-Alpes /Partenariat auprès de la Commune
3	21 FEV 2013	Participation des communes à l'école
4	21 FEV 2013	Convention mandat avec la CCTB / Projet d'interconnexion du réseau d'eau
5	21 FEV 2013	Renouvellement du matériel informatique
6	21 FEV 2013	Régularisation d'acheminement d'eau des sources Les Mares et les 3 Ponts
7	21 FEV 2013	Modification du plan de financement relatif au dossier des espaces publics (aménagement autour de la nouvelle salle)
8	21 FEV 2013	Bail location appartement communal
9	07 MARS 2013	Forêt communale de Lardier et Valença – aménagement de la forêt communale—convention ONF/Commune
10	07 MARS 2013	Projet de rénovation d'un cabanon existant dans le cadre de la préservation du patrimoine rural : création d'un four à pain communal –attribution des marchés de travaux
11	27 MARS 2013	Budget 2012 : Affectation résultat année 2012
12	27 MARS 2013	Budget 2012 : Clôture du budget annexe « location immobilière »
13	27 MARS 2013	Budget 2012 : Approbation compte de gestion
14	27 MARS 2013	Budget 2013 : Vote du budget et des taux de fiscalités sans augmentation d'impôts
15	27 MARS 2013	Report d'application de la réforme des rythmes scolaires
16	27 MARS 2013	Transfert de baux ruraux
17	27 MARS 2013	Compte administratif 2012—budget général
18	27 MARS 2013	Compte administratif 2012 Budget location immobilière
19	27 MARS 2013	Admission état de non valeur
20	27 MARS 2013	Demande de subvention dans le cadre du Fonds de solidarité Locale auprès du Conseil Régional
21	27 MARS 2013	Règlement de fonctionnement des salles communales
22	13 MAI 2013	Tarif location salles communales
23	13 MAI 2013	Modification des statuts de la C.C.T.B.
24	13 MAI 2013	Choix entreprise suite à commission relative à l'appel public à la concurrence pour réfection d'adduction d'eau potable quartier Romeyère
25	13 MAI 2013	Attribution de subventions aux associations par la Commune
26	13 MAI 2013	Consultation des personnes publiques associées au SCOT/ Avis de la commune
27	13 MAI 2013	Annulation délibération 2013-16 du 27 mars 2013 – transfert de baux
28	13 MAI 2013	Construction d'une salle polyvalente multi-activités et de garages communaux – avenant N° 2 au lot N° 7 : Electricité
29	13 MAI 2013	Construction d'une salle multi-activités et de garages communaux – avenant N° 1 au lot N° 10 : Carrelage - Faïence
30	13 MAI 2013	Construction d'une salle multi-activités et de garages communaux – avenant n°1 au lot N°11
31	13 MAI 2013	Construction d'une salle multi-activités et de garages communaux – avenant n°1 au lot N°3 : charpente – couverture – bardage
32	13 MAI 2013	Construction d'une salle multi-activités et de garages communaux – avenant n°1 au lot N°5 : menuiseries extérieures alu – portes sectionnelles
33	13 MAI 2013	Construction d'une salle multi-activités et de garages communaux – avenant n°1 au lot N°9 : menuiseries intérieures bois
34	13 MAI 2013	Construction d'une salle multi-activités et de garages communaux – avenant n°2 au lot N°6 : cloisons doublages faux-plafonds
35	13 MAI 2013	Convention services d'assistance technique du Département / Eau
36	10 JUIN 2013	Rénovation cabanon existant dans le cadre de la préservation du patrimoine rural : création d'un four à pain : avenant 1 au lot 1 : gros œuvre, maçonnerie, fermetures (option)
37	10 JUIN 2013	Rénovation cabanon existant dans le cadre de la préservation du patrimoine rural : création d'un four à pain : avenant 1 au lot 2 : charpente, couverture, zinguerie
38	10 JUIN 2013	Construction d'une salle multi-activités et de garages communaux – avenant 1 au lot 1 : VRD
39	10 JUIN 2013	Subvention communale pour « A livres perchés » du 6 au 8 septembre 2013
40	10 JUIN 2013	Proposition de composition du futur conseil communautaire de TALLARD-BARCILLONNETTE à partir de mars 2014 conformément aux lois de 2010 et 2013
41	10 JUIN 2013	Départ à la retraite d'Odile THOUEMENT, Directrice de l'Ecole de Lardier et Valença
42	10 JUIN 2013	Choix entreprise suite à commission relative à l'appel public à la concurrence pour l'extension, interconnexion du réseau d'adduction d'eau potable au niveau des quartiers « Le Villards » « Plan de Lardier » sur la Commune de Lardier et Valença
43	10 JUIN 2013	Ouverture enquête publique concernant la demande d'autorisation d'exploiter une carrière de matériaux alluvionnaires sur le territoire de la Commune de Curbans, au lieudit « Le Pin »
44	22 JUILLET 2013	Choix du traiteur pour les repas de la cantine scolaire
45	22 JUILLET 2013	Renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse avec la CAF pour la garderie
46	22 JUILLET 2013	Modification règlement intérieur des salles communales

INFOS PRATIQUES

Numéros d'urgence

SAMU	15
GENDARMERIE	17
POMPIERS	18

Horaires d'ouverture de la MAIRIE

LUNDI de 14H30 à 16H

MARDI et JEUDI
de 13H30 à 17H

Services utiles

MAIRIE de Lardier et Valença	04 92 54 20 49
ECOLE	04 92 54 29 17
CANTINE	04 92 54 73 16
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE TALLARD-BARCILLONNETTE :	
- SERVICES ADMINISTRATIFS	04 92 54 16 66
- DECHETTERIE	04 92 54 27 29



ETAT CIVIL

Mariage de Ludovic COSTORIER et d'Elodie NISOTA
le samedi 13 juillet 2013

